



## A LA UNE

Ce printemps la municipalité a envoyé des avis à ceux qui possédaient des abris tempo afin de les prévenir que les abris tempo devaient être des abris temporaires et qu'il fallait donc les enlever à partir du 15 mai. Nous n'avons pas insisté, car nous avons reçu une demande de la part de citoyens qui voulaient que l'on revoie notre réglementation à ce sujet. Nous avons donc procédé et contacté le service d'urbanisme de la MRC.

En collaboration avec le Comité d'urbanisme et avec la MRC, la municipalité a fait les vérifications nécessaires afin d'accommoder ceux qui possèdent des abris tempos. Or, après plusieurs discussions sur le sujet, il a été recommandé et accepté par le conseil municipal de ne pas modifier la réglementation. Cela dit, puisque nous sommes déjà en août, il a été proposé de ne pas insister pour cette année.

Cependant, prenez note que dès janvier 2013, la réglementation s'appliquera et que tous les propriétaires d'abris tempo devront démanteler leur abri à partir du 15 mai 2013 pour le réinstaller seulement à l'automne.

## FEUX SUR LA PLAGE

Une demande a été faite à la municipalité pour permettre les feux sur la plage située près du Parc vue sur la mer. Les feux y étaient interdits notamment parce que les bénévoles qui sont responsables du Parc ont dû ramasser beaucoup de clous et de bières cassées au cours des dernières années.

Après avoir discuté avec les bénévoles de la Corporation de développement, la municipalité a convenu de permettre les feux, mais de manière contrôlée. Ainsi, quelqu'un souhaitant organiser un feu à cet endroit pourra le faire après avoir fait un dépôt de 100,00\$ au bureau municipal. Ce dépôt sera remboursé après que nous nous soyons assuré que le site ait bel et bien été nettoyé. Si tel n'est pas le cas, le dépôt sera conservé et servira à défrayer les frais de nettoyage. Il importe également de rappeler qu'il faut, en tout temps, faire la demande d'un permis auprès du service incendie pour allumer des feux à l'extérieur.

## ÉROSION DU LITTORAL

Le groupe environnemental **Uni-Vert** région Matane convie la population de Les Méchins, de l'Anse-aux-Petits-Méchins et de Grosses-Roches au dévoilement d'un portrait, celui du littoral de la MRC de Matane. Il s'agira alors de présenter les grandes lignes d'une recherche effectuée récemment dans le cadre du projet *Protection du littoral avec le génie végétal*.

**Uni-Vert** a pu établir un portrait du littoral des villages de la MRC qui longent le fleuve Saint-Laurent et a pu identifier les endroits où il serait possible d'appliquer les techniques de génie végétal pour combattre l'érosion des berges. Ces techniques beaucoup moins coûteuses que l'enrochement traditionnel peuvent, selon les cas, être appliquées en tout ou en partie par les riverains eux-mêmes.

En plus de la présentation du portrait et de celle des solutions de génie végétal, il y aura diffusion d'une vidéo de





formation sur le génie végétal et distribution de documentation écrite. De plus, la possibilité de former des comités côtiers formés de citoyens riverains sera abordée.

Précisons enfin que la rencontre aura lieu à la salle municipale de Les Méchins, au 108, rue des Fonds, **le mercredi 22 août à 19.00 h.**

## MINISTÈRE DES TRANSPORTS

La municipalité de Les Méchins ira en appel d'offres pour des travaux de revêtements bitumineux d'une partie de la rue principale. En plus du 25 000\$ qui est budgété chaque année pour l'entretien du revêtement, la municipalité peut compter cette année sur un 25 000\$ supplémentaire provenant du bureau du député. L'ouverture des soumissions se fera le 27 août.

## ORGANISMES

Nous vous rappelons que la municipalité de Les Méchins possède un nouveau site internet et que ce site renferme un calendrier des activités auquel ont accès les organismes. Pour y intégrer vos activités et événements, nous vous prions d'envoyer le tout à [coordinnation.loisirs@gmail.com](mailto:coordinnation.loisirs@gmail.com)

## RÉGIONAL DE PÉTANQUE DESJARDINS

Le 1<sup>er</sup> septembre prochain aura lieu la 3<sup>e</sup> édition du Régional de pétanque Desjardins de Les Méchins. Le Club de pétanque de Les Méchins invite tous les pétanqueurs d'ici et d'ailleurs à s'inscrire pour courir la chance de remporter l'une des bourses qui totalisent 1500\$. Un méchoui (bœuf et porc) et un spectacle

sous le chapiteau clôtureront le Régional. Le coût pour le méchoui est de 20\$, ce qui comprend également l'entrée pour le spectacle de Kevin Haché et de Mathieu Pelletier. **Pour informations, contactez Maude Bernier au 729-3967 ou encore Bertrand Ross au 560-2744.**

## RAPPEL RÉNOVILLAGE

Ceux qui souhaitent soumettre une demande d'aide financière dans le cadre du programme RénoVillage que la période d'inscription se termine le **20 août 2012**. Les formulaires d'inscription seront prochainement disponibles en version papier auprès de votre municipalité et en version électronique sur le babillard du site Internet de la MRC ([www.mrcdematane.qc.ca](http://www.mrcdematane.qc.ca)).

## SÉANCE DU CONSEIL

Veuillez prendre note que la prochaine séance du conseil municipal de Les Méchins se tiendra le 10 septembre 2012 au lieu du 3 septembre, en raison du congé de la Fête du Travail.

## VOS COMMENTAIRES

Vos commentaires et vos questions sont les bienvenus. Vous pouvez les adresser par courriel à Jean-Sébastien Barriault à l'adresse : [jsbario@hotmail.com](mailto:jsbario@hotmail.com) Pour les citoyens qui le désirent, M. Barriault est disponible sur **rendez-vous**. Pour prendre rendez-vous, contactez Mme Martine Marceau, au **418 729-3952**.

